



FUMEL

— VALLÉE DU LOT —

DECISION

SERVICE JEUNESSE

Affaire suivie par : Prunevielle Laurence

DIRECTION DE L'ENFANCE, JEUNESSE, de la SANTE et du SPORT

N°D26-DEJSS-201

OBJET : MISE À DISPOSITION À TITRE GRACIEUX DU SITE DE LAGROLÈRE À MONTAYRAL AU COLLÈGE MONSEMPRON-LIBOS

Vu l'article L.5211-10 du Code Général des Collectivités Territoriales ;

Vu la délibération n°2026B37DGS en date du 08 avril 2026 par laquelle le Conseil Communautaire a délégué à Monsieur le Président les attributions prévues à l'article L. 5211-10 du Code Général des Collectivités Territoriales concernant l'adoption et le règlement des conventions nécessaires au fonctionnement courant de la Communauté d'un montant inférieur ou égal à 200 000 € TTC ;

Vu les besoins d'utilisation du site de Lagrolère à Montayral par le Collège de Monsempron-Libos pour l'utilisation du terrain de course d'orientation de Lagrolère au profit des élèves pour l'année scolaire 2026-2027 ;

Considérant la nécessité de formaliser par convention la mise à disposition du site de Lagrolère ;

**Le Président de Fumel Vallée du Lot
décide,**

1°) – De mettre à disposition à titre gracieux au collège de Monsempron-Libos, pour l'utilisation du terrain de course d'orientation de Lagrolère au profit des élèves pour l'année scolaire 2026-2027 ;

2°) – De formaliser toutes les modalités pratiques de mise à disposition dans la convention annexée à la présente décision ;

3°) – De signer ou d'autoriser Monsieur le 1^{er} Vice-président à signer la convention de mise à disposition.

En application de l'article L.5211-10 du Code Général des Collectivités Territoriales, il sera rendu compte de la présente décision du Président lors de la prochaine séance du Conseil Communautaire.

Pour extrait certifié conforme
Fumel, le 23 septembre 2026



Le Président

Jean-Jacques BROUILLET

Certifié exécutoire le : 25 septembre 2026

Reçu en Sous-Préfecture le : 25 septembre 2026

Publié ou Notifié le : 25 septembre 2026

FUMEL VALLÉE DU LOT

34, Avenue de l'Usine - BP 10037 - 47502 FUMEL CEDEX - Tél. : 05 53 40 46 70 - Fax : 05 53 71 35 16

www.fumelvalleedulot.com